

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 26 mai 2026 portant renouvellement du mandat de directeur général de l'Institut de cancérologie de l'Ouest, Centre de lutte contre le cancer d'Angers et Nantes

NOR : SFHH2630212A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6162-10 ;

Vu le décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021 modifié relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu l'arrêté du 16 juin 2005 modifié fixant la liste des centres de lutte contre le cancer ;

Vu l'arrêté du 27 mai 2021 portant renouvellement du mandat de directeur général de l'Institut de cancérologie de l'Ouest ;

Vu l'avis du 14 octobre 2025 du conseil d'administration de l'Institut de cancérologie de l'Ouest ;

Vu l'avis du 12 février 2026 de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer ;

Vu la candidature présentée par l'intéressé,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Mario CAMPONE, professeur des universités-praticien hospitalier au Centre hospitalier et universitaire d'Angers, est nommé en qualité de directeur général de l'Institut de cancérologie de l'Ouest, Centre de lutte contre le cancer d'Angers et Nantes, pour une durée de cinq ans à compter du 31 mai 2026.

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 26 mai 2026.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'offre de soins,
Hugo GILARDI